



Association du Québec
pour l'intégration sociale



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le démaillage de notre filet social

L'AQIS souhaite une prise de conscience
en cette Journée internationale des personnes handicapées

Montréal, le 3 décembre 2014 – Depuis le début des années 90, le 3 décembre est désigné par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme étant la **Journée internationale des personnes handicapées**. Dans le contexte social actuel, il est urgent de susciter une prise de conscience de l'impact des décisions gouvernementales sur la situation des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) profite de cette journée pour exprimer ses inquiétudes très légitimes face au démaillage qui s'effectue présentement et ce, à grandes lancées de coupes budgétaires, au détriment du filet social qui était pourtant le fleuron de notre société québécoise. Depuis une trentaine d'années, des avancées majeures en terme d'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle ont été réalisées. Toutefois, force est de constater qu'en ces temps d'austérité imposée, les personnes que nous représentons font malencontreusement les frais d'un criant désintéressement des décideurs actuels.

«Coupons et nous verrons les conséquences plus tard» nous apparaît clairement le mode de fonctionnement du gouvernement de Monsieur Couillard. Le retrait de montants qui semblent pour plusieurs bien minimes a pourtant de graves conséquences sur la vie de personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. Il est important de le clamer haut et fort puisque le gouvernement fait la sourde oreille.

Une journée, c'est bien peu pour faire valoir des années de lutte mais il est urgent de rappeler aux décideurs qu'il s'agit d'un bien mauvais calcul de faire primer des considérations comptables sur l'évolution d'une société qui permettrait à tous d'avoir une place, la place qui leur revient de plein droit.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a été créée en 1951 par des parents qui avaient à cœur le bien-être et la sécurité de leurs enfants ayant une déficience intellectuelle. L'AQIS regroupe plus de 80 associations sur l'ensemble du territoire québécois. Elle a pour mission la promotion des intérêts et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

– 30 –

Source : Anik Larose
Conseillère aux communications, AQIS
alarose@deficiencointellectuelle.org 514 725-7245 poste 28